



Compte rendu des échanges

Conseil de quartier Les Docks

Jeudi 26 juin 2025

Élu.es :

- **Michèle Coadic, élue du quartier, déléguée au Dialogue citoyen**
- **Sébastien Zonghero, élu du quartier, Adjoint au Développement du commerce, à l'Aménagement et au Développement durable**
- **Jean-François Clerc, élu de quartier, adjoint à la Sécurité**

Ordre du jour :

- ❖ **Présentation du conseil municipal des enfants**
- ❖ **Présentation des *Projets citoyens* travaillés avec le conseil de quartier et vote du projet lauréat**
- ❖ **Voies sur berges : aménagements été 2025**
- ❖ **Projets requalification boulevard Victor Hugo**
- ❖ **Actualités commerces**

Ce compte rendu est complémentaire du document de présentation, qui propose une synthèse des sujets à l'ordre du jour.

1. Présentation du conseil municipal des enfants (CME) par ses membres

Composé de 52 enfants, en parité, élèves de CM1 et CM2, le CME est financé à hauteur de 10 000€ par l'Etat, via un dispositif appelé "Cités éducatives".

Les enfants présents ont expliqué travailler sur un grand nombre de sujets, notamment autour des espaces verts, de la propreté, du recyclage et de l'importance de sensibiliser les habitant.es à l'ensemble de ces sujets.

Un travail a été fait sur le danger des écrans et des images. Les différentes commissions choisissent les sujets traités et sur lesquels intervenir.

2. Projets citoyens

Michèle Coadic rappelle qu'un *“nouveau cadre d'action a été proposé aux habitant.es pour expérimenter des « projets citoyens de quartiers » en 2025. Ceux-ci correspondent à des dépenses d'investissement, c'est-à-dire qu'ils constituent des projets durables, pérennes, d'intérêt public, ne relevant pas de l'événementiel et n'impliquant ni emploi ni mobilisation de personnels municipaux sur du long terme. C'est une première étape pour voir comment cela prend et imaginer une montée en puissance par la suite”*.

Dans ce cadre, 15 000€ ont été attribués à chacun des six quartiers de Saint-Ouen.

Après une présentation des projets imaginés et travaillés avec les habitant.es volontaires, les différents projets éligibles ont été soumis au vote :

Projet Installation de nichoirs à chauves-souris : 10 voix

Projet Espaces de convivialité mobiles : 2 voix

Projet Rue aux enfants – Nelson Mandela / Mosquée : 2 voix

Projet Parking vélos : 4 voix

Le projet nichoir voté pourra être affiné avec le choix d'emplacements appropriés et en tenant compte des contraintes techniques.

3. Voies sur berges : aménagements été 2025

Le quai Malcolm X est inauguré cet été et y verra des animations proposées jusqu'au 24 août pour les audoniens. Une guinguette, gérée par Beco do Brazil, complète le déploiement d'œuvres artistiques en design actif et en correspondance avec la

présence du fleuve. Des nattes et des ombrières offriront des zones de détente pour les riverains. Des guirlandes posées le long des berges offriront un éclairage estival festif pour complément. La Ville, le Département, la Métropole et Plaine Commune financent cet aménagement des berges.

“Ceci marque une reconquête vers le fleuve, menée par la Ville. Ces bords de Seine doivent être un espace de détente, d’activités familiales pour tous les Audoniens” souligne Sébastien Zonghero.

Des aménagements plus définitifs auront lieu dans la foulée pour aboutir en 2026.

L’aspect sécuritaire est-il pris en compte, afin d’empêcher les incivilités en soirée notamment ?

L’éclairage va être renforcé ce qui en général fait baisser les squats et autres nuisances. Dans ce cadre la Brigade du respect et du civisme peut intervenir si les [habitant.es](https://www.habitant.es) constatent des personnes qui fument ou urinent par exemple. Par exemple, le parc François Mitterrand est ciblé par cette brigade car objet de nombreuses nuisances, après plusieurs signalements auprès de la police municipale.

4. Projet de requalification du boulevard Victor Hugo

Cette requalification se déroule en 3 phases. Le projet entre la place de la République et le cours des Lavandières est finalisé. Les deux autres tronçons sont les suivants :

- Rue Ardoin jusqu’à Clichy, qui sera réalisé cet été.
- Cours des Lavandières et la rue Ardoin. Pour cette portion, il faut attendre que le projet de l’hôpital universitaire soit définitivement arrêté, sachant que les deux projets (l’hôpital et la requalification du boulevard) seront réalisés en coordination.

L’esprit est de redonner du confort aux déplacements doux et de planter des arbres quand on le peut.

La signalétique a été renforcée pour indiquer la présence des écoles (Victor Hugo, Andrée Chédid) et les bordures sont contrastées pour matérialiser les usages différents : piste cyclable et trottoir.

Sébastien Zonghero résume un dernier enjeu : *“le parvis devant le parc Angela Davis sera un espace piéton où déambuleront des centaines d’étudiants et personnels hospitaliers, avec des commerces et des restaurants en rez-de-chaussée. Tout l’enjeu sera de faciliter les flux de ces publics avec des espaces généreux, ce à quoi la Ville travaille”*.

Les pistes cyclables du boulevard proches du trottoir ne paraissent-elles pas dangereuses ?

La Ville rejoint ce constat et on étudie des scénarios pour mieux sécuriser ou délimiter les espaces. Des potelets peuvent être posés mais les associations de cyclistes n'y sont pas favorables et les barrières en fer risquent d'entraver les interventions de pompiers en cas d'intervention.

La piste cyclable qui s'arrête brusquement aujourd'hui va être aménagée de façon temporaire pour avoir une continuité de voie.

5. Actualités commerces

Plusieurs types de commerces vont ouvrir cours des Lavandières et autour.

Un dog-sitter et un vétérinaire vont s'installer tandis que le fitness park cherche à s'agrandir au regard de la demande.

En complément une offre de salle de sport plus mixte ainsi qu'un espace yoga - pilates est souhaité. Des démarches dans ce sens existent. Un magasin de produits protéinés ouvrira également dans le secteur.

Un Picard sera inauguré pour les fêtes de fin d'année aux Docks tandis qu'une boutique de vêtements de seconde main finalise son projet pour une installation proche.

Un pressing est-il envisageable ?

Ce type de commerce nécessite des points d'extraction de fumée et d'odeur comme pour un restaurant. Ce service serait plus envisageable rue des Bateliers.

Pourquoi pas une salle d'escalade ?

Ce type de dossier est complexe avec des besoins de volumes et de surfaces importants. Pour aboutir, il faut envisager un calendrier de moyen - long terme.

Un complexe d'escalade, block-out, existe déjà à Saint-Ouen au 50 rue Ardoin pour celles et ceux intéressés par la pratique.

Une salle de proximité serait utile pour des réunions de copropriété. Aura-t-on cela ?

Des discussions sont en cours pour avoir un équipement associatif- salle de proximité, rue des bateliers, dans les cellules commerciales non ouvertes actuellement. Dans ce cas, les copropriétés pourront avoir recours à cette salle.